

HALL B3
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° B 324 au 2^{ème} étage

ENTREE	5.50 m ²
SEJOUR / CUISINE	28.02 m ²
CHAMBRE 1	11.71 m ²
CHAMBRE 2	9.63 m ²
CHAMBRE 3	12.23 m ²
SDE	2.65 m ²
SDB	5.21 m ²
WC	1.96 m ²
DGT	4.68 m ²
BUANDERIE	1.51 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	83.10 m²

BALCON	10.06 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	93.16 m²

LEGENDE

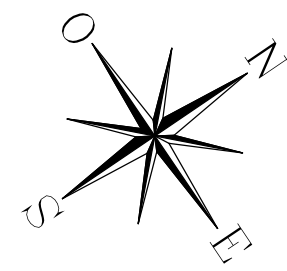
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant		radiateur vertical
GC	garde corps	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
---	retombée de poutre	TRI	tri sélectif

Fenêtre porte fenêtre fenêtre fixe
 Indice D Juin 2023
 Echelle : 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR **EVOLUTIF**

N° B 324



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.